

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 160-SCE-362

concernant le dossier d'évaluation périodique des programmes de premier cycle en psychologie (7751, 4350, 8350, 4656 et 8656)

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 160^e réunion tenue le mardi 10 décembre 2024 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local F-1030 et en visioconférence.

ATTENDU la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'UQO;

ATTENDU le calendrier octennal d'évaluation périodique des programmes de l'UQO;

ATTENDU le dossier d'évaluation périodique des programmes de premier cycle en psychologie (7751, 4350, 8350, 4656 et 8656);

ATTENDU la résolution MPSY-11-06-2024-01 du conseil de module de la psychologie concernant l'approbation du rapport d'évaluation des programmes de premier cycle en psychologie de l'UQO (7751, 4350, 8350, 4656 et 8656) et les recommandations qui en découlent;

ATTENDU les précisions fournies par Daniel Fiset et Caroline Blais, professeur·es au Département de psychoéducation et de psychologie;

ATTENDU les explications de Stéphanie Demers, doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de Mustapha Bennai, appuyée par Caroline Longpré,

IL EST RÉSOLU :

DE CONFIRMER que le dossier d'évaluation périodique des programmes de premier cycle en psychologie (7751, 4350, 8350, 4656 et 8656) satisfait aux exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'UQO;

DE RECOMMANDER à la commission des études de recevoir le dossier d'évaluation périodique des programmes de premier cycle en psychologie (7751, 4350, 8350, 4656 et 8656).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Cousineau
Agente de recherche | Décanat des études

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 160-SCE-363

concernant le projet de création d'un baccalauréat en nutrition

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 160^e réunion tenue le mardi 10 décembre 2024 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local F-1030 et en visioconférence.

ATTENDU la volonté de l'UQO de développer sa programmation en santé;

ATTENDU le projet de création d'un baccalauréat en nutrition;

ATTENDU les annexes afférentes au projet de création d'un baccalauréat en nutrition;

ATTENDU les précisions apportées par Annie Aimé, professeure au Département de psychoéducation et de psychologie, et Jacynthe Lafrenière, docteure en nutrition, diététiste-nutritionniste et agente de recherche au Décanat des études;

ATTENDU les explications de Stéphanie Demers, doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de Caroline Longpré, appuyée par Raef Gouiaa,

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création d'un baccalauréat en nutrition.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Cousineau
Agente de recherche | Décanat des études

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 160-SCE-364

concernant le projet de modification à la concentration en santé mentale et en soins psychiatriques de la maîtrise en sciences infirmières (3258) et de réouverture des admissions

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 160^e réunion tenue le mardi 10 décembre 2024 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local F-1030 et en visioconférence.

ATTENDU le résumé du projet de modification à la concentration en santé mentale et en soins psychiatriques de la maîtrise en sciences infirmières (3258);

ATTENDU le triptyque de modification du programme;

ATTENDU les triptyques et les descriptifs de cours;

ATTENDU la résolution du comité provincial des programmes conjoints en sciences infirmières du 20 novembre 2023 mandant un comité de travail pour réviser le programme de deuxième cycle en sciences infirmières, volet santé mentale et soins psychiatriques (3258);

ATTENDU la résolution du comité provincial des programmes conjoints en sciences infirmières du 21 octobre 2024 concernant la révision du plan de cheminement pour le programme 3258;

ATTENDU la résolution UQO-DSI-287-1644 de l'assemblée départementale des sciences infirmières du 15 novembre 2024 concernant la modification majeure au programme 3258;

ATTENDU la résolution 16extra-CP2SI du comité de programmes de deuxième cycle en sciences infirmières concernant la modification majeure au programme 3258;

ATTENDU les précisions apportées par Pierre Pariseau-Legault, professeur au Département des sciences infirmières et responsable des programmes de cycles supérieurs en sciences infirmières;

ATTENDU les explications de Stéphanie Demers, doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de Farida Djoudi, appuyée par Mustapha Bennai,

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la commission des études concernant le projet de modification à la concentration en santé mentale et en soins psychiatriques de la maîtrise en sciences infirmières (3258) et de réouverture des admissions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Cousineau
Agente de recherche | Décanat des études